



Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse

SIRET : 782 812 994 000 21

☒ **Siège social** : Vélodrome des Olives, 184 Avenue des Poilus – 13013 MARSEILLE - Tel 04.91.12.23.10 ffregionsud@gmail.com

☐ **Antenne** : Vélodrome de Costebelle, 83400 HYERES Tel 04.94.38.50.55



ANCIENS COUREURS CYCLISTES

A.C.C.P

de PROVENCE et de la Région Sud



PROCES VERBAL DU CA REGION SUD

DU 1/10/2022

VELODROME TPM HYERES

Présents : P. BROCARD – A. CHAMBON – P. CHIARONI – M. COLLAS – R. COMBAZ – P. DUMOULIN – G. EGEA – C. GAMBA – G. GIRAUD – T. HENNY – E. JUILLET – C. LAZARINI – C. MARTINEZ – J. NUGUE – S. PASCAL – Y. ROUSSEAU – S. TOUCAS – Y. SZYMCZAK

Ordre du jour :

- Présentation de M. GIRAUD B EAD du Comité Régionale
- Réforme des licences
- ETR Région Sud
- Interventions des Responsables des commissions administratives et sportives
- Point particulier du travail sur le SHN
- Tour REGION SUD
- Arbitres
- Plateforme Préfectorale
- Challenge Marie Antoinette CANU
- ANS
- Finance
- AG du Comité Régional
- Formation des Cadres fédéraux

Ouverture de la réunion à 8h45 – Salle Garnier

Une minute de silence est observée pour honorer la mémoire de tous les ami(e)s disparu(e)s depuis le dernier CA .

Le Président remercie les membres du CA et indique que, conformément à la demande formulée par certains membres, la présente réunion se déroule sur l'antenne du Comité située dans le VAR.

Il présente M. GIRAUD B. salarié au sein du Comité Région Sud depuis le 1er Juillet 2022 au poste d'Educateur Agent de Développement (E.A.D).

A ce titre, il remercie les membres du CA qui ont recherché les candidats potentiels et lui ont remonté des informations de quelques candidats potentiels.



Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse

SIRET : 782 812 994 000 21

M. GIRAUD B occupera le poste d'Éducateur Agent de Développement conformément aux décisions présentées sur les différents CA du Comité, maintenant que le budget du Comité le permet.

Onze candidats ont été reçus depuis la dernière Assemblée Générale du Comité. Mr GIRAUD B. était le candidat qui correspondait le plus aux critères du poste pour développer en concertation avec l'ETR et les Commissions Techniques le cyclisme Région Sud sur l'ensemble des disciplines .

M. LAZARINI répond à la question, mainte fois posée par les membres du CA :

« pourquoi la FFC n'a pas nommé un CTR ? » . Tout simplement parce que la FFC n'avait pas de candidat , ni le budget de la DRJSC .

En contre partie, la DTN, en la personne de M. BEDOS a été en permanence à nos côtés pour nous guider et nous aider dans la constitution de la fiche de poste .

Cet emploi est aidé par la DRAJES à partir d'un collectif budgétaire de l'ANS, emploi validé par la DTN FFC.

M. GIRAUD B. reste à l'écoute de l'ensemble des membres du CA et interviendra sur les différents chapitres de ce CA.

1 – REFORME DES LICENCES

M. LAZARINI Christian indique que Mme GAMBA Carole a participé à certains travaux sur le plan national pour mettre en place cette réforme qui devait réduire le nombre de « catégories de licences ».

A ce jour, nous n'avons pas de question des clubs car la diffusion des documents FFC vers l'ensemble des clubs a été effectuée sans aucun problème et le fait de mettre un salarié, en l'occurrence Mme ALFOSE Joëlle, exclusivement sur cette période cruciale de l'année sur ce dossier, licences et affiliations, permet de répondre à toutes les hésitations normales que suscite une telle réforme.

M. CHIARONI P. nous informe du travail effectué par la commission sur la classification des coureurs 2023 par rapport à cette réforme.

Un tableau sera donné à Mme ALFOSEA Joëlle pour la saisie des licences et permettre un juste reclassement des coureurs.

A noter que tous les coureurs sont classés dans une catégorie « minimale » qui pourra être modifiée vers la « montée » par le Président du club à partir d'un courriel adressé au Comité. Veuillez noter que les organisateurs ont une plus grande ouverture de participations de catégories de coureurs suite à cette réforme.

L'explication donnée par le siège FFC sur l'augmentation du coût des licences est liée au contrat d'assurance négocié pour l'exercice 2023.

A ce titre, les prélèvements trimestriels de la FFC vers les Comités régionaux pour l'assurance sont également majoré ce qui va entraîner une étude de répartition du coût par type d'organisation sur l'ensemble des disciplines.

Au niveau des questions posées au Comité :

- pourquoi la licence réservée aux Jeunes a été positionnée à ce prix ?
- pourquoi la licence Juniors n'apparaît plus dans le schéma ?



Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur **FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME**

Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse
SIRET : 782 812 994 000 21

Nous ne pouvons pas apporter de réponse. Toutefois, les courses Juniors peuvent être déposées U19.

Le débat sur cette réforme met en avant certains mécontentements au sein du CA et des clubs ce qui risque d'entraîner la perte de licenciés.

Mme GAMBAC. explique que les commissions BMX et VTT avaient demandé 5 catégories de licences et aucune augmentation.

M. LAZARINI C. indique que nombre de clubs organisateurs ne comprennent pas la tarification de la licence « sympathisant » car cela risque d'entraîner une adhésion de sympathisants hors circuit des licences FFC. En effet, ces sympathisants étaient pour la plupart tout simplement des « signaleurs ».

2 – ETR

Cet après-midi, une réunion des membres de l'ETR aura lieu ici même. M. LAZARINI C. profite de remercier les cadres diplômés qui ont œuvré au sein des différents déplacements du Comité régional 2022.

Il remercie également M. MELLET D pour le travail effectué au niveau du contrôle des sites VTT depuis son départ à la retraite (CTR) du Comité.

Il doit prendre contact avec lui afin de lui confier ces contrôles 2022 qu'il pourrait effectuer avec M. GIRAUD B.

3 – VTT

Mme GAMBAC Carole indique que la saison VTT s'est parfaitement déroulée et les excellents résultats régionaux, nationaux, internationaux sont comme toutes les années au rendez-vous en Région Sud..

- Trois stages ont été organisés pour préparer le TFJV avec une conclusion royale sur le TFJV qui positionne le Comité Région Sud en première position sur le plan National.

- Le stage 100% Filles monté conjointement avec la route a complètement répondu à toutes les attentes des féminines et devrait permettre un plus large accès à la compétition. Au niveau de ce stage 100% filles, M.LAZARINI C. souligne la cohésion entre le VTT et la Route et regrette que certains encadrants consultés initialement par Mm CANU MA ont été oubliés. La dynamique 2022 avec les féminines est positive et se poursuivra en 2023.

- Au niveau du stage VTT d'octobre, le constat est clair, il manque des benjamins à l'appel. Sur ce stage, le travail technique en sera la clef.

M. GIRAUD B pense que ce stage a été déclaré officiellement trop tard et que certains parents avaient déjà prévu leurs vacances.

Le Président félicite la commission VTT ainsi que tous les cadres techniques VTT. Il incite l'ensemble des commissions techniques et l'ETR à mutualiser leurs moyens afin de permettre les transversalités entre les disciplines.

4 – SHN

Le Président LAZARINI Christian tient à remercier Mm MAILLET S. de la DTN pour les différents échanges entre le Comité et la DTN FFC.



Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur **FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME**

Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse
SIRET : 782 812 994 000 21

Le 15 Octobre, les listes seront clôturées, chaque cas sera discuté. Il félicite M. GIRAUD B qui a travaillé avec détermination sur ce difficile dossier dans l'intérêt de nos talents.

M. LAZARINI C. insiste sur le fait que malgré la demande formulée et les différents rappels par le comité, trop de cadres techniques des clubs n'argument pas leurs demandes et ne nous donnent pas toutes les « armes » pour défendre les dossiers. Il rappelle aussi que la clotûre du dossier SHN est située bien avant la clotûre des dossiers de mutation et que les clubs devraient remonter vers le Comité les perspectives de départ et d'arrivée car au National le nombre de candidats est limité.

5 – ECOLE DE VELO

M. SZYMCZAK Y. indique que la participation sur les différentes compétitions a varié de 35 à 75 compétiteurs. Il rappelle que les challenges mis en place par le Comité Régional doivent inciter à une plus large participation sur toutes les épreuves. Le constat est là et cela depuis toujours, manque de bénévoles au sein de certains clubs. Les Bénévoles diplômés partent quand leurs enfants changent de catégorie ou abandonnent le cyclisme FFC.

Il indique que certains clubs désirent créer une Ecole de cyclisme mais manquent de cadres techniques malgré les formations mises en place par le comité régional. Les clubs manquent tout simplement de personnes qui, comme nous tous, oeuvrent en tant que bénévoles.

M. LAZARINI C. et l'ensemble du CA confirment cet état de fait , le bénévolat se perd également au niveau des organisations , les signaleurs bénévoles manquent de plus en plus et cela pour toutes les disciplines .

Le Président LAZARINI C. confirme que M. GIRAUD B (EAD) sera l'interlocuteur qui aidera, dans tous cas les clubs volontaires, à créer une Ecole de Vélo et que M. TOUCAS Sébastien chargé au sein du Comité de la formation est prêt à les guider pour faire passer les diplômés adéquats aux bénévoles candidats.

Dans le cadre de la labellisation M. GIRAUD B va travailler avec les Comités Départementaux de façon à aider les clubs actuels et futurs à rentrer dans les critères demandés par le siège Fédéral. Il indique que normalement les contrôles des critères de labelisation sur les Ecoles de vélo doivent être effectués par les Comités Départementaux.

M. SZYMCZAK Y. contrairement aux dires fédéraux, ne qualifie pas le TNJC 2022 d' Enorme succès, et aurait souhaité que les diverses modifications apportées par la commission Nationale pour permettre une large participation, soient à l'écoute du terrain.

L'exemple du TFJV d'une sélection régionale aurait certainement répondu à la véritable demande des clubs du cyclisme traditionnel..

Au niveau de la participation, un club du CD84 a sélectionné ses licenciés sous ses couleurs, et une Entente de clubs réunissant plusieurs clubs chacun avec leur maillot ont participé à ce TNJC 2022 (L'Entente termine 17^{ème}). En aucun cas l'Entente était une sélection Régionale. Les frais liés à ce déplacement , aussi bien la sélection du club CD84 , que de l'Entente clubs sont à la charge des clubs qui se sont déplacés et en aucun cas des comités départementaux ou comité régional. Toutefois, le Comité régional interviendra sur le plan territorial du mécénat ASO si cela est encore possible pour allouer un forfait par club qualifié.

Le Vélo Club Islois qui voulait organiser le TNJC « a jeté l'éponge » devant la demande fédérale qui sollicitait un budget de 34 000 €.

M. GONZALEZ G et M. SZYMCZAK Y remercient le Comité Régional pour l'attribution d'un PC portable utilisable sur toutes les organisations Ecoles de Cyclisme de l'ensemble du Comité.



Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur **FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME**

Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse
SIRET : 782 812 994 000 21

6 – BMX

M. BROCARD Philippe, informe le CA que la participation sur les épreuves du calendrier Région Sud est de 500 pilotes en moyenne par épreuve de Coupe Région Sud.

La saison BMX commence en Janvier et se termine en Octobre :

- Le Trophée d'Automne (5 manches) se déroule parfaitement
- Au TFBMX, le Comité se classe 3^{ème} avec 81 pilotes
- Présentation des différentes pancartes offertes aux coureurs (fournisseur Custom Racing BMX)
- Le Challenge Départemental 06/83 se déroulera sur la même épreuve.
- **Le calendrier région Sud 2023 est en cours de construction, du fait de l'attente des dates des épreuves Nationales et Autres.**

M. LAZARINI Christian souligne l'excellence du travail mutualisé des clubs, CD et Région au niveau du BMX.

Les résultats 2022 sont là aussi au rendez-vous, aussi bien sur le plan National qu'International.

Il demande à la Commission Régionale ainsi qu'au responsable BMX de l'ETR de se mettre en rapport avec M. GARCIA S. pour l'utilisation de la butte à 8 mètres.

Il confirme qu'à ce jour, malgré les relances formulées par lui-même et M. LIBERMANN Hervé, aucune convention d'utilisation concertée n'a été signée avec le Comité Région Sud. Le Président souligne les remerciements de M. VENDITTELLI L. pour l'attribution de deux barnums affectés à l'ETR et commission BMX Région Sud dès le début de la saison 2022.

Il confirme que, suite à la demande de M. VENDITTELLI L., deux autres barnums seront attribués au BMX, compte tenu du nombre de pilotes qui viennent régulièrement en ce lieu de partage commun.

Une allocation spécifique TFBMX sera versée exceptionnellement et pour la première fois aux clubs participants.

En conclusion, il souligne encore une fois, la 3^{ème} place sur le TFMX et la 1^{ère} place en Team Trial sur le Championnat de France.

7 – CYCLISME TRADITIONNEL

M. JUILLET Eric rappelle que deux éducateurs préalablement sollicités pour encadrer un stage (100 % filles) ont été oubliés. Il souligne les résultats réalisés par le CD13 sur la Coupe de France des Départements, 4^{ème} sur 13 Départements, ainsi que les très bons résultats des féminines.

A ce sujet, il espère que la réglementation au titre de la participation des féminines ne changera pas au niveau National.

M. LAZARINI C. lui indique qu'un tel changement serait une absurdité envers les jeunes et les comités départementaux. Il pense que nous devons faire attention de ne pas tomber dans le piège des rumeurs et de rester vigilants et attentifs. Au niveau des réunions Conseil Fédéral ou Présidents des Comités Régionaux, rien n'a été abordé sur le sujet.



Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur **FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME**

Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse
SIRET : 782 812 994 000 21

M. GIRAUD B. fait état de l'expérience qu'il vient de vivre sur les différents déplacements et Championnats de France.

Bons résultats et très bon esprit d'équipe de tous les sélectionnés avec des encadrants motivés et parfaitement investis dans ce rôle exigeant.

Pour la 1^{ère} année, nous avons participé à toutes les manches de la coupe de France Juniors avec une équipe de Juniors exemplaire.

Il souligne le manque de coureurs qui participent aux omniums piste aussi bien Cadets que Juniors et cela malgré un beau calendrier d'organisations sur cet outil olympique comme le vélodrome TPM sur Hyères.

Il revient sur les résultats prometteurs réalisés par les sélectionnés sur les Championnats de France et remercie le Président LAZARINI Christian pour la confiance accordée à lui-même et à l'ETR pour établir les listes des sélectionnés.

Au niveau de la Piste, très bons résultats car les Elites qui participaient avec leurs maillots de clubs ou le maillot du Comité Régional ont été plus qu'excellents mettant ainsi en valeur le Comité Région Sud. Un grand merci à tous ces clubs et aux Athlètes Elites pour cette pluie de maillots et de médailles .

Certains jours sur ce Chp de France piste, nous étions plus d'encadrants que de coureurs mais cela a permis de pouvoir échanger avec tous les présidents de clubs qui se sont déplacés pour assister à cette belle organisation.

M. LAZARINI C. remercie M. GIRAUD B. pour l'esprit de cohésion mis en place au sein de l'équipe d'encadrants composée de nouveaux cadres, comme Richard, Valentin, Julien , Martial , Vanessa et Sandrine sur les différents déplacements des sélections CT .

Il tient à féliciter M. HERMAND Pierre, présent sur chaque déplacement.

Sur le Championnat de France Piste, il souligne la présence efficace de Mr.HENNY T et de NUGUES J , aux côtés de M. GIRAUD B.

Le constat est là, malgré les difficultés diverses et variées l'encadrement Région Sud se renforce.

Le titre de Champion de France route Espoirs enlevé de haute lutte par l'Aixoïis Nicolas BREUILLARD est le signal positif des talents du Cyclisme Traditionnel Région Sud qui va permettre de donner comme en BMX et VTT cette excellence convoitée et recherchée.

Le Président met en avant la plaquette des résultats Région Sud avec tous les Champions Région Sud au niveau National, Européen et Mondial sur l'ensemble des disciplines.

A ce jour, la saison n'est pas terminée la récolte est tout simplement exceptionnelle avec :

- 26 podiums en BMX
- 16 podiums sur Piste
- 3 podiums sur Route
- 64 podiums en VTT

Au total 109 podiums pour 102 en fin de saison 2021, alors que la saison est loin d'être terminée.

Les membres du CA souhaitent que cette plaquette soit mise sur le SITE dès les premiers résultats Régionaux afin de mettre en avant l'ensemble des talents de notre Région Sud .

Mr LAZARINI C. va demander à Mr BERGEAT R. de s'organiser pour mettre en application cette demande valorisante pour tous.



Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur **FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME**

Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse
SIRET : 782 812 994 000 21

8 – COMITES DEPARTEMENTAUX

CD84

Un projet « académie » juniors U19 et U17 se dessine dans le Comité du Vaucluse au niveau route.

CD06

Un projet « académie » juniors U19 se dessine également dans le Comité des Alpes Maritimes.

Un projet N3 CT se dessine dans les Alpes Maritimes.

9 – TOUR REGION SUD U19

Au niveau du Tour Région Sud U19 National en pleine concertation avec le Siège Fédéral les dates 2023 ont été arrêtées.

- Samedi 25 Mars 2023 : Sprinter Métropole Nice
- Dimanche 26 Mars 2023 : OCCV Draguignan
- Samedi 20 Mai 2023 : CD04
- Dimanche 21 Mai 2023 : CD05
- Samedi 27 Mai 2023 : CVC Montfavet
- Dimanche 28 Mai 2023 : VC La Pomme Marseille

Les Championnats de France Piste 2023 devraient se dérouler en deux phases et cela sur ROUBAIX

- En Janvier pour les Elites et Opens .(Voire Opens 2 et Juniors surclassés)
- En Août pour les Championnats de France de l'Avenir

A la suite du CA, les Présidents Départementaux qui désirent organiser une manche de la Coupe de France des Départements doivent en concertation avec M. BOUSQUET Lucien prendre contact avec M. COUFOURIER du Comité AURA.

Afin d'avoir plus d'arbitres au sein du Comité Régional, le Président LAZARINI C. demande à M. GARAIX Cédric de lancer en concertation avec les 3 disciplines, BMX, VTT, et CT un appel à candidature pour activer stages et examens .

10 – ANS

Tous les clubs et tous les Comités Départementaux avaient possibilité de mettre en valeur les projets de développement propres à leurs « enseignes » au titre de l'ANS 2022 , Savoir



Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur **FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME**

Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse
SIRET : 782 812 994 000 21

rouler, Déplacements , Formations , Plan de féminisation , embauche d'agent de développement ,

La commission Région Sud a donné un avis favorable, sur tous les projets régulièrement déposés. La décision d'attribution de financement est essentiellement du ressort de la commission Régionale dont le Comité Régional n'est pas acteur décisionnaire.

11 – PLATEFORME PREFERATORALE (Epreuve sur la voie publique)

En principe, toutes les plateformes qui permettent aux clubs organisateurs de déclarer leurs épreuves sont opérationnelles sur l'ensemble des Départements de la Région.

A ce jour, la seule qui ne fonctionne pas est celle de Marseille, donc au niveau de Marseille, la procédure « papier » est encore opérationnelle , cela jusqu'à nouvel ordre .

M.ROUSSEAU Y. qui siège mensuellement en CDSR 13 nous informera de la mise en place opérationnelle que nous espérons tous pour Décembre 2022.

12 – CYCLO-CROSS

Une note est adressée à tous les clubs CT mettant en place les horaires conseillés et l'utilisation des VTT. Le calendrier 2023 région Sud est complet en terme d'organisations, ceci est un très bon signe pour le développement du cyclo cross .

M. LAZARINI C. remercie M. DIEUDONNE N et PASCAL S pour le travail réalisé .

13 – CHALLENGE Marie Antoinette CANU

La réglementation de ce challenge ROUTE était conforme à la volonté de Marie Antoinette CANU qui depuis toujours mettait une priorité naturelle et essentielle sur la participation au championnat Régional et au moins à une épreuve par Département pour garantir l'Esprit REGION SUD .

Nous ne pensons pas que Marie Antoinette voulait créer ce Challenge dans un esprit « punitif » bien au contraire.

Nous saluons les Partenaires qui se sont associés pour mettre en place ce Challenge, CMT, ASO et ACCP .

L'Édition 2022 a été d'une grande qualité, l'ensemble des participant(e)s souhaite sa reconduction pour 2023.

Il est rappelé que pour la première fois un Challenge récompensait les coureurs et les clubs organisateurs.

MERCI MARIE ANTOINETTE !

14 – FINANCE

Le Conseil Régional a sanctionné toutes les ligues et tous les Comités Régionaux qui utilisent le terme PACA en lieu et place de REGION SUD.

Notre Comité a été de cela, sur les comptes rendus de presse, adresse courriel et autres.

- Par ce fait, à ce jour la subvention 2022 n'a pas été votée et nous ne connaissons pas le montant alloué au titre de l'année.



Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur **FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME**

Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse
SIRET : 782 812 994 000 21

- Régulièrement notre Président intervient auprès de l'Autorité pour que la situation soit régularisée.

Très certainement au niveau du bilan, nous recevrons la notification indiquant le montant alloué sur 2022 que nous devons comptabiliser même si nous n'aurons aucun versement avant le 30/10/22.

- Actuellement nous avons un litige avec la banque CCLS qui nous réclame six mille cinq cent euros sur les photocopieurs. Avec M. BAUMANN qui nous apporte son concours, nous tentons de négocier afin de réduire à zéro cette demande inédite. Ce dossier « INFAME » hérité au lendemain de la fusion REGION SUD est bouclé depuis Juin 2022.. (CCLS n'a pas reçu la lettre de résiliation du contrat transmise comme il se doit à KONICA ,MINOLTA) au lendemain de l'AG 2021 du Comité REGION SUD.

- Les prix du trophée Marie Antoinette CANU 2022 ont été versés.
- Championnat de France Pise : nous avons versé aux arbitres adjoints la somme totale de trois mille deux cents euros et établi une facture du même montant à la Métropole TPM.
- M. GIRAUD B. gèrera les réparations à effectuer sur les véhicules du Comité afin que ceux-ci soient opérationnels au plus tard fin Janvier 2023.
- Versement le jour de l'AG du Comité Régional aux clubs lauréats et Comités Départementaux des règlements liés aux progressions de licences 2022 .
- Formations : M. TOUCAS S a bloqué les dates de l'accueil et des formations. Mme JUILLET B. a communiqué aux clubs et Comités Départementaux toutes les informations utiles pour obtenir les noms des candidats.
- RAPPEL : Les diplômes n'arrivent plus au Comité, c'est l'INF qui l'adresse au licencié à partir de l'espace licencié.
- L'AG du Comité Région Sud se déroulera le Dimanche 22 Janvier 2023 à BERRE. En ouverture à 9h00, il y aura l'AG Extraordinaire pour modifier les statuts et le règlement intérieur afin de pouvoir effectuer CA et AG en visio si une nouvelle situation sanitaire ou autre venait à empêcher le présentiel qui reste dans tous les cas la priorité.
- Les Comités Départementaux et les clubs devront agir de même dans les meilleurs délais afin d'assurer eux aussi un fonctionnement normal face à ces situations.
- ASO-LNC en plus du savoir rouler la reprise des lignes 2019, sera budgétisée.
- Féminines :Au niveau des clubs nationaux, nous avons deux clubs en 2022, le VC ISLOIS en N3 et le SPRINTER NICE METROPOLE en N1. Pour 2023, le SPRINTER NICE METROPOLE a ouvert un dossier auprès de la LNC de continentale Féminines.
- Afin de poursuivre le plan de féminisation complémentaire aux actions des clubs un budget spécifique ASO – ANS sera arrêté sur le prévisionnel 2023 pour permettre la continuité et le développement des actions 2022.



Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur **FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME**

Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse
SIRET : 782 812 994 000 21

15 – REACTUALISATION DES DIPLÔMES FEDERAUX

M. TOUCAS S. confirme que pour réactualiser les diplômes, il faut fournir une copie du PCS1. Cette réactualisation s'effectuera en visio. Il va établir après réception des feuillets que possèdent M. MELLET D , un tableau pour identifier les candidats qui ne retrouvent pas la copie de leurs diplômes.

Clôture de la séance 12h30

**Le Serétaire Général
Du Comité Région Sud
Philippe DUMOULIN**

**Le Président du Comité
Région Sud
Christian LAZARINI**